

Expérimentation Energie Carbone (E+C-)

10 propositions concrètes

Depuis toujours, les membres de l'association Ville & Aménagement Durable (VAD) apportent des réponses concrètes aux différents cadres ou réglementations qui régulent nos métiers, tirant vers le haut les opérations sans se couper de la réalité du terrain. En tant que professionnels qui pratiquent et cultivent au quotidien la construction durable, il était essentiel de prendre part à l'expérimentation « Énergie Positive & Réduction Carbone » (E+C-) en prévision de ce qui deviendra vraisemblablement la règle dans les prochaines années.

En complément des expérimentations et tests en cours dans chaque région, VAD entend contribuer activement au débat, car, au-delà du nécessaire débat technique et méthodologique, il convient de conserver une hauteur de vue, de faire passer un message clair pour tous les acteurs, et d'être le reflet de leurs attentes pour mieux anticiper les conséquences de la démarche E+C-.

VAD saisit ainsi dès à présent l'opportunité offerte par cette phase d'expérimentation pour affirmer, au travers de 10 propositions concrètes, les convictions et attentes de ses membres autour de cette démarche.

... POUR AVANCER ENSEMBLE, DÈS À PRÉSENT

1. Sensibiliser et former TOUS les acteurs à l'analyse de cycle de vie (ACV)

L'ACV est au cœur d'un acte de construire vertueux, et chacun doit en acquérir les enjeux ou le vocabulaire. Des formations existent d'ores-et-déjà, mais doivent cibler en priorité les maîtres d'ouvrage et les fabricants pour assurer une montée en compétence collective et homogène.

2. Mobiliser les fabricants pour élargir le champ des produits de construction vertueux

Les données environnementales des produits sont essentielles pour développer l'approche Energie-Carbone. En ce sens, elles doivent être enrichies, consolidées techniquement, et renforcées dans certains domaines encore sous-estimés, comme les filières biosourcées ou locales. Une assistance technique et financière aux entreprises est souhaitable pour catalyser l'expansion des données disponibles.

3. Prendre en compte l'évaluation ACV dans les honoraires de conception

L'ACV prend du temps et requiert des compétences appropriées. Elle se doit d'être intégrée dans les temps d'études, comme une mission d'optimisation du projet spécifique, valorisée en tant que telle.

... POUR FAIRE ÉVOLUER LA MÉTHODE ET L'OUTIL

4. Adopter une méthode de saisie commune et robuste

Le périmètre de l'étude ACV doit être défini précisément. Un indicateur de complétude constituerait une information utile dans la comparaison et la vérification technique. En outre, les règles de saisie, qui négligent parfois certains impacts ou les transforment par défaut, faussent la lecture et le développement de la démarche. Un travail approfondi doit être mené au plus tôt pour consolider la méthodologie, la rendre pérenne et évolutive.

5. Repositionner les niveaux Energie et créer des niveaux Carbone supplémentaires

Les expérimentations en cours montrent toutes des disparités importantes dans les seuils Energie : un niveau 4 peu réaliste, un fossé important entre les niveaux 3 et 4, un niveau 1 à repenser ou encore un niveau 2 à rehausser. Quant au Carbone, l'harmonisation à 4 niveaux comme pour l'Energie serait un signal fort du changement de paradigme, et permettrait de graduer l'écart important constaté entre les niveaux 0, 1 et 2.

6. Englober toutes les typologies, sans exception

Une bonne réglementation se doit de ne laisser aucun ouvrage sur le bord du chemin. Certaines typologies, certes minoritaires, comme les centres aquatiques, les résidences hôtelières, ou encore les centres commerciaux, ne sont pas intégrées à l'outil à ce stade, et doivent entrer dans la réflexion. Les réhabilitations du patrimoine existant, qui sont de facto une démarche faiblement carbonée, sont également à prendre en compte, et la création d'un bonus « réhabilitation » sera un atout pour dynamiser le secteur.

7. Harmoniser les pratiques d'allotissement et de nomenclature avec l'approche E+C-

Le référentiel E+C- propose une ventilation des lots et les acteurs concernés se doivent d'homogénéiser leurs pratiques pour gagner en efficacité et en lisibilité, et éviter ainsi les erreurs ou les oublis.

... POUR NE PAS PERDRE DE VUE L'ESSENTIEL

8. Valoriser les approches holistiques, axées sur la qualité et le bien-être

Le focus sur l'énergie et le carbone a tendance à occulter certains sujets connexes, pourtant essentiels, comme la qualité d'usage, le bien-être, la qualité de l'air, le confort thermique, l'anticipation du changement climatique... Ces thématiques majeures ne sont pas clairement énoncées mais restent au cœur de l'acte de construire.

9. Consolider le mariage entre Energie et Carbone, plutôt que le scinder

Les dernières annonces évoquant un découplage de l'énergie et du carbone sont préoccupantes. La pertinence de l'expérimentation vient de ce mariage entre ces deux piliers complémentaires et indissociables. C'est leur conjugaison qui favorise une démarche vertueuse, globale, mettant en exergue le meilleur compromis possible dans un contexte donné.

10. Soutenir financièrement les acteurs moteurs de la démarche E+C-

Les précurseurs impliqués dans le développement de la démarche E+C- sont garants de sa réussite et de sa concrétisation rapide. Des mécanismes économiques ou fiscaux adaptés permettraient d'élargir leur nombre, de renforcer leur motivation et d'entraîner l'ensemble des acteurs dans leur sillage.

ET APRÈS ?

Les travaux de VAD s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue, d'optimisation permanente militant pour un cadre d'application clair, juste et pratique. Notre implication passe par des tests de robustesse de la méthode, que nous avons déjà engagés sur des opérations régionales variées, mais aussi par l'accompagnement et la formation du secteur de la construction dans ce domaine. La démarche E+C- est une formidable opportunité à saisir pour faire évoluer les pratiques immobilières, les règles d'urbanisme et les filières d'approvisionnement. A terme, il s'agit aussi d'ouvrir la réflexion aux autres indicateurs de l'ACV, et d'inscrire réellement l'environnement à l'article 1 de l'acte de construire.

Communiqué réalisé dans le cadre de



Avec ses 270 membres, Ville & Aménagement Durable mobilise un réseau de plus de 2 000 professionnels, en Auvergne-Rhône-Alpes, sur les enjeux du bâtiment et de l'aménagement durables. Son rôle est d'agir et de penser les territoires de demain par le retour d'expérience, le débat, la formation et l'information. Depuis 2017, VAD anime un groupe de travail multi-acteur sur le sujet de l'expérimentation E+C-.
www.ville-amenagement-durable.org